

CCES

RAPPORT
ANNUEL
2005-06

PROMOUVOIR
l'éthique dans le sport
au
Canada



Certification ISO 9001:2000

Ce printemps, le CCES a obtenu la certification ISO 9001:2000. Depuis 2000, le CCES maintient celle-ci pour ses activités antidopage, et est maintenant fier d'étendre la portée de son système qualité au reste de l'organisation.

Une forte présence publique

Le CCES exerce sa présence par diverses tribunes médiatiques. Le CCES a reçu plus de 123 demandes de médias pour obtenir ses commentaires notamment sur : les contrôles de dopage des athlètes de la LNH avant les Jeux olympiques, les stéroïdes chez les jeunes, et la citoyenneté offerte à des athlètes en échange de médailles. Le CCES a diffusé 22 communiqués sur, entre autres, les résultats des contrôles de dopage, la nomination de nouveaux membres au conseil d'administration, et les violations aux règlements antidopage. Onze avis pour la communauté sportive ont été publiés, notamment sur les contrôles de dopage en prévision de jeux majeurs.

Contrôle de dopage

L'exercice 2005-2006 a été une année remarquable pour le programme national de contrôle de dopage. Le CCES a aidé les athlètes canadiens à se préparer pour les contrôles de dopage lors de quatre manifestations sportives internationales d'envergure, et a assuré les contrôles antidopage lors de deux grandes compétitions tenues au Canada. En tout, 3 232 contrôles ont été réalisés, dont 2 197 dans le cadre du programme national. Quatorze violations aux règlements antidopage ont été rapportées dans le cadre du programme national, ce qui représente un taux de 0.6% de l'ensemble des contrôles antidopage.

Des amateurs canadiens célèbrent lors des Championnats du monde FINA, 29 juillet 2005 à Montréal. CP (Tom Hanson)

Services nationaux

Le Canada a été l'hôte des XI^e Championnats du monde FINA, à Montréal, en juillet 2005, et le CCES a assuré la gestion des contrôles antidopage lors de ce rendez-vous des sports aquatiques. Aux Jeux du Canada 2005, à Regina, le personnel du CCES a sensibilisé plus de 1 800 athlètes en développement sur leurs responsabilités en regard des contrôles de dopage et de la pratique d'un sport basé sur l'éthique.

Sondage Pour y croire

Un nouveau sondage réalisé en partenariat avec la Fondation Sport pur atteste de la confiance du public dans la capacité du sport d'exercer une influence positive chez les jeunes, et a permis de recueillir d'utiles et importantes données de référence. Ces données viennent confirmer le *Sondage sur les jeunes et le sport de 2002*, mené par le CCES. Ces dernières avaient alors démontré le potentiel du sport comme outil de développement des jeunes et de la collectivité.

Le CCES et la technologie

Le CCES est un leader dans l'adoption de deux nouveaux programmes technologiques mondiaux dans le domaine de l'antidopage. UK Sport et le CCES se sont associés pour lancer la Banque d'informations sur les substances (BIS™). Ce programme assure désormais, en tout temps, aux athlètes du Canada et du Royaume-Uni un accès simple et direct, en ligne, 24/24, sept jours/semaine, à des renseignements sur les substances.

Le CCES est aussi la première agence nationale antidopage au monde à adopter le Système d'administration et de gestion antidopage (ADAMS) mis au point par l'Agence mondiale antidopage (AMA) pour aider les organismes qui adhèrent au Code mondial à administrer leurs programmes antidopage.

5. INVESTISSEMENTS À COURT TERME

Compte d'épargne à intérêt élevé 1 631 522 \$

Les investissements à court terme sont comptabilisés à la valeur marchande approximative.

6. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Net
Matériel de bureau	98 054 \$	65 878 \$	32 176 \$
Matériel informatique	1 25 790	1 04 756	21 034
Améliorations locales	22 866	21 583	1 283
	246 710 \$	192 217 \$	54 493 \$

7. INVESTISSEMENT À LONG TERME PROJETS DE PARTENARIAT

International Testing Inc. (filiale en propriété exclusive) 3 \$

Si les états financiers d'International Testing Inc. avaient été consolidés, le total des dépenses aurait augmenté et les revenus nets (dépenses) pour l'année auraient diminués de 1 944 \$. Les biens totaux et les surplus auraient augmenté de 7 583 \$.

8. FONDS DE RÉSERVE POUR LES IMPRÉVUS

Au 25 mars 1997, le conseil d'administration du Centre canadien pour l'éthique dans le sport a approuvé la création d'un fonds de réserve pour les imprévus d'une valeur de 250 000 \$. Ces fonds représentent une source de revenus ou d'appui financier qui vise à compenser les interruptions inattendues d'entrée de fonds au Centre. Le Conseil d'administration a approuvé une appropriation de 50 000 \$ provenant des fonds de réserve pour les imprévus à l'excédent pour couvrir une partie du déficit au 31 mars 2000. Au cours de l'année fiscale se terminant au 31 mars 2001, le Conseil d'administration a approuvé un surplus aux fonds de réserve pour les imprévus de 50 000 \$ pour réapprovisionner le fonds a son montant d'origine de 250 000 \$. Une attribution additionnelle de 50 000 \$ a été approuvée au cours de l'exercice de 2001 et celui de 2002 pour augmenter le fonds de réserve pour les imprévus à 350 000 \$ au 31 mars, 2002. Aucune attribution n'a été approuvée au cours de l'année financière qui se termine en 2003, 2004, 2005 ou 2006.

9. FONDS DE RÉSERVE POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT

Le 26 mars 2002, le Conseil d'administration du Centre canadien pour l'éthique dans le sport a approuvé la création d'un fonds de réserve de la stratégie sur l'éthique au montant de 250 000 \$ destiné au financement de projets connexes au développement de la stratégie sur l'éthique à la discrétion du Conseil d'administration. En 2004, le Conseil d'administration a approuvé le changement de nom du fonds de réserve de la stratégie d'éthique en faveur du fonds de réserve pour l'éthique dans le sport. Durant 2004, le Conseil d'administration a autorisé l'affectation d'un montant de 400 000 \$ des surplus du Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport à la suite de la distribution d'une équité dans le programme Anti-Doping International. Le Conseil d'administration a aussi autorisé l'affectation d'un montant maximum de 100 000 \$ du fonds de réserve pour l'éthique dans le sport au surplus dans le but de couvrir le déficit d'exploitation. Le montant réel affecté a été de 33 000 \$. Durant 2005, le Conseil d'administration a aussi autorisé l'affectation d'un montant maximum de 100 000 \$ du fonds de réserve pour l'éthique dans le sport au surplus dans le but de couvrir le déficit d'exploitation. Le montant réel affecté a été de 20 000 \$. Aucune attribution n'a été requise au cours de l'année financière qui se termine en 2006.

10. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES CONNEXES

Deux gestionnaires du Centre sont également des directeurs de la Fondation Sport pur (anciennement la Fondation de l'Esprit du sport), un organisme de bienfaisance enregistré. Le Centre a donné un support administratif au coût 185 000 \$ (2005 - 25 030 \$) à la Fondation. Les comptes clients comprennent un montant échu de la Fondation Sport pur de 2 328 \$ (2005 - 25 671 \$). Les comptes fournisseurs comprennent un montant dû à la Fondation Sport pur de 16 984 \$ (2005 - 5 465 \$). Les activités de parrainage du Centre comprennent 15 000 \$ (2005 - zéro) versés à la Fondation Sport pur. International Testing Inc. (ITI) est une partie connexe par son statut de filiale à part entière du Centre.

11. ENGAGEMENTS

(a) Le Centre a conclu une entente contractuelle avec le laboratoire de contrôle de dopage INRS-Santé pour ses services, à raison de frais annuels de 1 069 000 \$, jusqu'à 31 mars 2007.
 (b) Le Centre paie un loyer de base annuel de 94 878 \$ jusqu'à 31 mars 2007 et des frais d'exploitation et taxes connexes d'environ 123 000 \$ par année.
 Le Centre a sous-loué à une tierce partie jusqu'en 2007 une partie de ses locaux qui était inoccupée moyennant un loyer annuel de 23 046 \$, plus les coûts d'exploitation et taxes connexes d'environ 31 000 \$ par année.

13. ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Cet état n'a pas été préparé compte tenu que tous les renseignements pertinents se retrouvent dans les autres états financiers.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation actuelle touchant l'état financier.

1. BUT DE L'ORGANISATION

Le CCE5 est reconnu au Canada en tant qu'instance vouée à la promotion d'un sport fondé sur des valeurs et exempt de dopage. Au nom de la communauté sportive canadienne, l'organisme exerce une direction sûre et efficace du Programme canadien antidopage et au sein du mouvement Sport pur. Le Centre assure la prestation de programmes et de services au pays et à l'échelle internationale, en offrant des conseils, des services d'éducation, et un soutien technique qui vise à proposer des solutions afin de faire avancer un sport fondé sur des valeurs et exempt de dopage au Canada.

Le Centre a été constitué en société sans capital-actions le 29 avril 1991 en vertu de lettres patentes. Le Centre est exonéré de l'impôt sur le revenu étant reconnu comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PROCÉDURES COMPTABLES IMPORTANTES

(a) Fondements comptables

Les recettes et les dépenses sont déterminées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, laquelle consiste à inscrire aux livres les produits gagnés et les charges engagées en les imputant à l'exercice qui s'applique, sans considération du moment où les opérations sont réglées par un encaissement ou un décaissement.

(b) Contributions du Patrimoine canadien (Sport Canada)

Les contributions reçues du Patrimoine canadien (Sport Canada) sont assujetties à des modalités et des conditions de dépenses précises. Le Patrimoine canadien (Sport Canada) se réserve le droit de vérifier les livres de l'organisation en tout temps pour identifier, s'il y a lieu, les situations où les dépenses réglées au moyen des contributions ne sont pas conformes aux modalités et conditions établies et où des sommes doivent, par conséquent, être remboursées au Patrimoine canadien (Sport Canada). Les corrections apportées aux contributions des années précédentes paraissent à l'année pour laquelle le Sport Canada a demandé le redressement.

(c) Amortissement des biens immobilisés

Les biens immobilisés sont indiqués au prix coûtant, moins le montant cumulé des amortissements. Ces achats sont amortis selon la méthode linéaire suivante : matériel de bureau, 5 ans; matériel informatique, 3 ans; améliorations locales, 5 ans.

(d) Conversion de devises étrangères

Actif et passif en devises étrangères ont été convertis en dollar canadien au taux de change effectif à la fin de l'année. Revenus et dépenses sont converties aux taux de change au moment de chaque transaction.

(e) Investissement en actions du CCE5 dans des projets de partenariat

(i) L'investissement du Centre dans International Testing Inc. (I.T.I.), une filiale à part entière faisant l'objet d'une comptabilisation à la valeur d'acquisition, selon laquelle l'investissement est reporté en fonction des coûts et gains de l'investisseur est indiqué au titre des gains du Centre seulement si une administration est effectuée. La filiale à part entière n'a pas été consolidée en raison du fait qu'elle n'est pas essentielle au Centre. La note au point no 7 décrit la répercussion financière de I.T.I. dans le cas où les états financiers auraient été consolidés.

(ii) L'investissement précédent du Centre dans Anti-Doping International, une filiale commune, faisait l'objet d'une comptabilisation à la valeur d'acquisition, selon laquelle l'investissement d'abord inscrit en fonction des coûts et de la valeur comptable est redressée par la suite pour inclure la part du Centre au titre des gains de la filiale pour la période se terminant dans l'année financière. Le montant du redressement est pris en compte dans l'établissement du revenu net du Centre pour l'année.

(f) Utilisation des provisions budgétaires

La préparation des états financiers en conformité aux principes de comptabilité généralement acceptés au Canada exige que la gestion fasse des estimations et des suppositions qui touchent les montants rapportés en matière de biens, responsabilités, revenus et dépenses et la divulgation des biens et responsabilités éventuels. Les résultats véritables peuvent différer de ces estimations.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

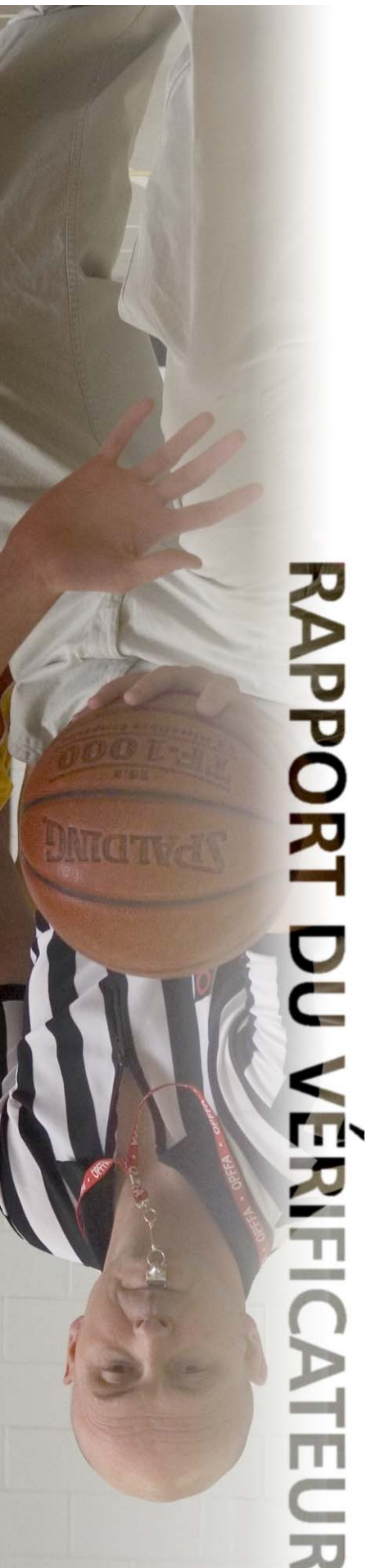
Les instruments financiers du Centre comprennent les fonds en banque, les investissements à court terme, les comptes clients, les comptes fournisseurs et les charges à payer. De l'avis des gestionnaires, le Centre n'est exposé ni à des taux d'intérêt ni à des risques bancaires considérables en raison de ces instruments financiers. Les montants reportés indiqués dans le bilan pour ces instruments financiers sont des montants approximatifs de la juste valeur marchande en raison de leur échéance immédiate ou à court terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit résulte de l'incertitude liée à la possibilité que des clients ou fournisseurs ne puissent remplir leurs obligations et engagements. Dans le cas du Centre, les comptes débiteurs pourraient poser un risque de crédit, cependant la direction est d'avis que ces instruments n'exposent pas le Centre à un risque de crédit significatif.

4. FONDS AFFECTÉS

Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport administre des fonds au nom de l'Entente antidopage internationale (EAI) et l'Association des organisations nationales antidopage (AONA-SA). Les fonds en banque de 10 558 \$ (2005 - 14 290 \$) sont réservés aux activités connexes à l'EAI. Les recettes différées comprennent 12 905 \$ (2005 - 14 645 \$) de l'EAI. Les fonds en banque de 1 225 \$ (2005 - Nil) sont réservés aux activités connexes à l'AONA-SA. Les recettes différées comprennent 1 265 \$ (2005 - Nil) au sujet de l'AONA-SA.



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres du Centre canadien pour l'éthique dans le sport,

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Centre canadien pour l'éthique dans le sport au 31 mars 2006 et les états des recettes et dépenses ainsi que l'avoir de l'organisation pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes canadiennes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 mars 2006 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables canadiens généralement reconnus. Tel que requis par la Loi sur les corporations canadiennes, nous rapportons que, à notre avis, les conventions comptables ont été appliquées conformément à celles de l'année précédente.

McCay, Duff & Co. LLP
Comptables agréés
Ottawa, Ontario,
le 26 mai 2006.

LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Leadership dans l'effort antidopage

Le résultat d'analyse est anormal? Comment dois-je réagir à la notification d'une présumée violation aux règlements antidopage www.cces.ca/pdfs/CCEs-PUB-ITestedPositive-F.pdf

Lignes directrices sur le Programme de localisation des athlètes www.cces.ca/pdfs/CCEs-GL-AthleteWhereabouts-F.pdf

Lignes directrices sur les contrôles en compétition pré-établis www.cces.ca/pdfs/CCEs-GL-Competitions-F.pdf

Politique du CCEs sur la divulgation publique de violations aux règlements antidopage www.cces.ca/pdfs/CCEs-POLICY-PublicDisclosure-F.pdf

Leadership dans le sport communautaire

Portail Sport pur www.sportpur.ca

Prix sportif canadien www.prixsportitifcanadien.ca

CorpSense www.corpense.ca

Fonds Bell pour le sport communautaire www.sportpur.ca/fondsbell

Prix communautaires Sport pur de Bell www.sportpur.ca/prixbell

Lignes directrices sur le sport dopage dans le sport unesdoc.unesco.org/images/0014/001425/142594m.pdf

Convention internationale contre le dopage dans le sport www.wada-ama.org

Agence mondiale antidopage www.anado.org

Association des agences nationales antidopage www.bismondiale.com

Banque d'informations sur les substances www.bismondiale.com

Leadership international

L'organisme, de même que par Joseph de Pencier, directeur des Services d'éthique et d'antidopage du CCEs, qui assure une expertise juridique.

Cette année, le CCEs a participé à trois ateliers de l'AONA visant à aider l'association à réaliser son objectif d'établissement d'un réseau mondial d'ONA compétentes et indépendantes assurant des services d'antidopage à la communauté sportive internationale.

En mai 2005, un nombre record de participants a assisté à l'atelier d'éducation et d'information qui s'est tenu à Londres afin d'examiner des façons de partager et de faire connaître les ressources éducatives.

Un autre atelier s'est tenu à la Barbade en novembre 2005. L'atelier consacré à la localisation des athlètes, a permis aux ONA de mettre en commun leur

L'Association des organisations nationales antidopage (AONA) continue à s'imposer comme l'organisme de pointe pour établir une capacité mondiale de prestation des services d'antidopage. L'AONA, qui comptait dix-sept organisations nationales représentant les cinq régions olympiques. L'AONA est aujourd'hui un carrefour international d'expertise technique, de consultation et de services pour une vaste gamme de secteurs antidopage.

Le CCEs est bien représenté au sein de l'AONA, par son président et directeur général, Paul Mellia, qui assume, pour un deuxième mandat, la présidence de

l'organisme, de même que par Joseph de Pencier, directeur des Services d'éthique et d'antidopage du CCEs, qui assure une expertise juridique.

Cette année, le CCEs a participé à trois ateliers de l'AONA visant à aider l'association à réaliser son objectif d'établissement d'un réseau mondial d'ONA compétentes et indépendantes assurant des services d'antidopage à la communauté sportive internationale.

En mai 2005, un nombre record de participants a assisté à l'atelier d'éducation et d'information qui s'est tenu à Londres afin d'examiner des façons de partager et de faire connaître les ressources éducatives.

Un autre atelier s'est tenu à la Barbade en novembre 2005. L'atelier consacré à la localisation des athlètes, a permis aux ONA de mettre en commun leur

expertise grandissante sur la gestion des programmes de localisation des athlètes. Le second volet de l'atelier a porté sur le développement d'un modèle pour les nouvelles ONA, un aspect important des activités régionales de l'AMA dans les Caraïbes.

Un atelier sur les Services Antidopage (SA) de l'AONA et un programme de mentorat s'est tenu en mars 2006 à Lausanne. Les débats ont permis de renforcer l'engagement des membres de l'AONA et leur participation à la fonction de gestion SA dans le transfert des activités d'Anti-Doping International à l'AONA. Un autre volet de cet atelier a permis aux ONA et aux fédérations internationales d'explorer des façons d'améliorer la collaboration dans les domaines des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques, de la localisation des athlètes et des contrôles.

Entente internationale antidopage

Le CCEs demeure un membre très actif parmi les participants à l'Entente internationale antidopage (EAI). Les dix pays signataires de l'entente se sont réunis en mars 2006 et ont renouvelé leur engagement à l'EAI pour quatre autres années. Pour la première fois depuis plusieurs années, le Canada était représenté à la fois par le CCEs et le Gouvernement du Canada. Lors de cette réunion, les membres se sont engagés à une plus grande coopération intergouvernementale, notamment en ce qui a trait à leur apport à la gouvernance de l'AMA. Ils continueront à fournir une assistance experte à l'AMA par l'entremise de leurs agences antidopage nationales. La prochaine réunion prévue en novembre 2006 portera sur l'adoption de la version révisée de l'EAI.

Formation des agents de contrôle de dopage

En décembre 2005, le Niger a accueilli les cinquièmes Jeux de la Francophonie. En partenariat avec le Gouvernement du Canada et le Comité national d'organisation des Jeux de la Francophonie, le CCEs s'est rendu à Niamey, au Niger, pour former dix médecins locaux au titre d'agents de contrôle de dopage (ACD). Vingt-cinq autres bénévoles locaux ont également été formés pour agir en tant qu'escortes. Le CCEs est demeuré au Niger pendant la durée des Jeux pour aider le comité organisateur à assurer le contrôle du dopage. En partenariat avec l'AMA, le CCEs s'est rendu à la Grenade en février 2006 afin de tenir un atelier de formation d'ACD régionale antidopage (ORAD) des Caraïbes. Vingt-cinq nouveaux ACD provenant des 14 territoires membres ont ainsi été formés. L'ORAD des Caraïbes a débuté officiellement ses activités le 1^{er} avril 2006 à la Barbade.



Préparatifs en vue du contrôle du dopage lors des Jeux de la Francophonie, au Niger

Lancement de la Banque d'informations sur les substances

En novembre, le CCEs et son partenaire, UK Sport, ont annoncé le lancement de la Banque d'informations sur les substances (BIS). Ce service permet aux athlètes du Canada et du Royaume-Uni d'obtenir en tout temps des renseignements sur les drogues, médicaments et autres substances interdites dans le sport et inscrites sur la Liste des interdictions de l'AMA. Le CCEs a aidé à la mondialisation de ce service britannique très en demande et espère que d'autres pays pourront offrir un service comparable à leurs communautés sportives. Les visiteurs peuvent consulter la BIS (www.bismondiale.com) pour obtenir des renseignements spécifiques à leur sport sur le statut des produits en vente au Canada et au Royaume-Uni. Le site renferme également des renseignements sur les catégories de substances interdites, sur le mode d'obtention d'une autorisation à des fins thérapeutiques, et des conseils de voyage à l'intention des athlètes qui s'entraînent et participent à des compétitions à l'étranger.





Convention internationale contre le dopage dans le sport

Le CCEs a soutenu le rôle important joué par le gouvernement du Canada dans la négociation du libellé de la nouvelle Convention internationale contre le dopage dans le sport, le premier cadre légal et universel visant à éliminer le dopage dans le sport. La convention a été adoptée à l'unanimité lors de la Conférence générale de l'UNESCO, le 19 octobre 2005. En mars 2003, les gouvernements s'étaient engagés dans ce processus lors d'une résolution visant à ratifier le Code mondial antidopage, dont l'article 22 prévoyait l'adoption d'une telle convention. Le Canada a adopté la Convention le 29 novembre 2005 renforçant ainsi son rôle de leader dans le sport et son apport au mouvement antidopage international.

Programme des Observateurs indépendants

Le programme des Observateurs indépendants (OI) de l'Agence mondiale antidopage (AMA) vise à rehausser la confiance du public dans le contrôle du dopage lors des compétitions internationales. Ces OI observent de façon objective l'ensemble des composantes du contrôle de dopage et des processus de gestion des résultats. Le CCEs a pris part à la mission des OI lors des Jeux paralympiques de 2006 à Turin. Le CCEs faisait également partie des observateurs délégués lors des Jeux olympiques de Turin, une initiative du Comité organisateur des Jeux olympiques et paralympiques de 2010 à Vancouver (COVAN).

Colette Bourgonje célèbre sa médaille de bronze obtenue lors de la compétition de 10 km de ski de fond féminin lors des Jeux Paralympiques d'hiver, 15 mars 2006. AP (Giovanni Auletta)

Groupes de travail de l'AMA

L'AMA compte un certain nombre de groupes de travail internationaux qui agissent en tant que conseiller sur divers dossiers antidopage. Cette année, le CCEs a siégé à un groupe de travail spécial qui a présenté des recommandations sur la réduction des coûts et du fardeau administratif occasionnés par les modifications au Code mondial antidopage et aux Standards internationaux, en particulier à la Liste des interdictions. Cette initiative a été proposée à l'origine par le Gouvernement du Canada. On a également demandé au CCEs de siéger sur le groupe juridique réactif au début de 2006. Dix avocats de divers organismes internationaux de sport ont fourni à l'AMA une source d'expertise indépendante sur des dossiers tels que les modifications à la Liste des interdictions et certaines causes importantes entendues par le Tribunal arbitral du sport. L'AMA a également demandé au CCEs de lui livrer ses commentaires sur son nouveau Questionnaire d'évaluation de conformité au Code.

Elaboration et mise en œuvre d'ADAMS

En octobre 2005, le CCEs est devenu la première organisation nationale antidopage (ONA) à implanter le système d'administration et de gestion antidopage (ADAMS), un nouvel outil de gestion informatisée conçu par l'AMA et mis gratuitement à la disposition de toutes les organisations signataires du Code mondial antidopage. ADAMS possède le potentiel pour faire avancer grandement un des objectifs du Code mondial, soit l'harmonisation des programmes antidopage dans le monde entier. Le CCEs a consulté ses partenaires pour obtenir des précisions sur le nouveau logiciel et continue à participer au groupe d'utilisateurs qui orientera le développement futur de ce système disponible sur Internet.

Depuis deux ans, Bell Canada est un commanditaire dynamique du Sport pur et finance plusieurs projets importants par l'entremise de la Fondation Sport pur.

Le Fonds Bell pour le sport communautaire a officiellement été inauguré en janvier 2005, et a reçu un accueil favorable par les organismes de sport et de loisirs à but non lucratif. Au cours de la première année, environ 1 430 demandes de subvention ont été présentées et 152 subventions totalisant un million de dollars ont été remises à des organismes. En janvier 2006, Bell Canada et Sport pur ont présenté la deuxième année du Fonds Bell pour le sport communautaire à l'occasion d'un événement tenu à Vancouver. Tout comme en 2005, le Fonds Bell remettra un million de dollars réparti en 152 subventions (140 subventions de 5 000 \$ et 12 subventions de 25 000 \$) selon des critères établis par la Fondation Sport pur. Ces subventions visent à nouveau à accroître la participation au hockey et au soccer communautaire en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec.

Le Fonds des bénévoles Bell reconnaît les employés de Bell Canada qui consacrent bénévolement 50 heures ou plus à une association de sport communautaire. Ces derniers sont alors admissibles à une subvention de 500 \$ afin de faire progresser les objectifs de la Fondation Sport pur au sein de leur regroupement. Ce programme annuel a dépassé ses objectifs initiaux. Bell a renouvelé son engagement dans ce programme pour une troisième année consécutive, et la Fondation Sport pur remettra ainsi 500 000 \$ en subventions en 2006. En 2005, Kugluktuk, au Nunavut, Markham, en Ontario, et Pickering, en Ontario, ont été désignés communautés

Sport pur de l'année. Chacune de ces localités a démontré la présence des valeurs Sport pur (inclusion, équité, excellence et plaisir) et se sont vu décerner le Prix communautaire Sport pur de Bell, de même qu'une subvention de 10 000 \$ afin de poursuivre dans la même voie. Le nombre de communautés à poser leur candidature au Prix communautaire Sport pur de Bell a triple, passant de 14 en 2005 à 41 en 2006. Cette hausse est redevable en partie à une campagne de promotion électronique menée par Bell et Sport pur pour faire connaître le programme, de même qu'au raffinement de la définition de communauté Sport pur. Bell et Sport pur ont convenu d'offrir de nouveau une subvention de 10 000 \$ axée sur le développement du Sport pur aux communautés lauréates de 2006.



Kugluktuk, au Nunavut, lauréate du Prix communautaire Sport pur de Bell 2005



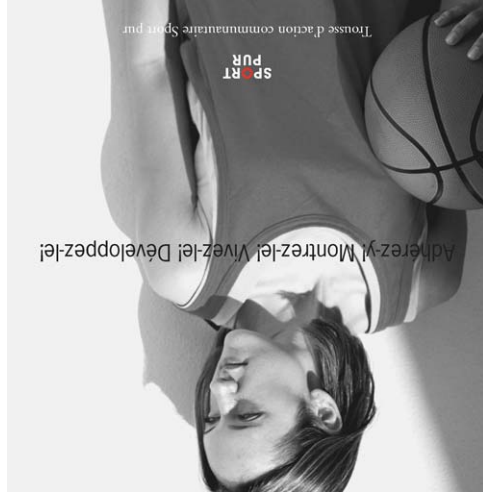
Prospect Lake, en Colombie-Britannique, récipiendaire d'une subvention de 25 000 \$ du Fonds Bell pour le sport communautaire pour son programme de soccer

Programme CorpSensé

Le programme CorpSensé est un outil d'intervention dans le sport communautaire qui vise à promouvoir une image corporelle positive auprès des jeunes athlètes et à prévenir les troubles de l'alimentation. Cette initiative relève du CCEs et est appuyée par une subvention de la Fondation Trillium de l'Ontario. Le projet CorpSensé a été mis sur pied en août 2005 avec le recrutement d'une coordonnatrice à l'animation. Cette coordonnatrice offre sans frais des présentations aux participants, aux parents et aux entraîneurs dans les sports du plongeon, du patinage artistique, de la gymnastique, de la natation, de la nage synchronisée et du volleyball en Ontario. Ces présentations sont également mises à la disposition des éducateurs lors de diverses conférences. D'ici à la fin de l'exercice financier, la coordonnatrice aura offert 37 présentations et joint 693 participants.

Ressources Sport pur

Au fil de l'essor du Mouvement Sport pur, le recrutement de nouveaux membres demeure une priorité importante. Même si l'adhésion au mouvement est gratuite, elle est conditionnelle à une déclaration d'allégeance aux valeurs et aux principes de base du Sport pur. Afin d'appuyer



encore plus le Mouvement, le CCEs administre le portail Sport pur (www.sportpur.ca), la ressource centrale du Mouvement Sport pur.

Une nouvelle section du portail intitulée *Passes à l'action!* offre en ligne la Trousse d'action communautaire Sport pur. Cette trousse, également disponible en format imprimé, aide les communautés à s'engager dans le Mouvement Sport pur et leur explique les quatre étapes de l'engagement : Adhérer-y!; Montrez-le; Vivez-le; et Développez-le!

Présence dans la communauté

En octobre 2005, le CCEs a participé à la conférence annuelle de l'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL). Ce forum interactif a permis de faire connaître deux exemples concrets de communauté Sport pur, Huntsville, en Ontario, et Edmonton, en Alberta. Les succès et défis que présente le développement de la culture Sport pur dans une vraie communauté ont ainsi été illustrés. Dans le cadre de cette rencontre de l'ACPL, un atelier d'une journée sur le *Sport pur dans notre communauté* a été présenté avant la conférence. Il a permis d'approfondir la notion de Sport pur et d'examiner certains des enjeux importants liés à des milieux sportifs sécuritaires et accueillants. Cet atelier riche en exemples concrets a permis d'illustrer comment le Mouvement Sport pur peut contribuer à améliorer les sports et loisirs pour tous les Canadiens. Un atelier

similaire a été offert aux professionnels des sports et loisirs du Manitoba, présent à Winnipeg en février. Consistent de la valeur du message que le Mouvement Sport pur peut livrer aux athlètes de tout le Canada, le CCEs a demandé à ses agents de contrôle de dopage de s'en faire le porteur.

SPORT
PUR
Fier membre



LEADERSHIP DANS LE SPORT COMMUNAUTAIRE

Le CCEs est un des premiers leaders du Mouvement Sport pur. Ce mouvement s'emploie à faire connaître l'importance du sport fondé sur des valeurs dans le façonnement positif du caractère des participants et de communautés vibrantes. Il connaît actuellement un essor grandissant au pays.

La Fondation Sport pur

En partenariat avec les Jeux du Commonwealth Canada, le Conseil des Jeux du Canada et d'Athlètes CAN, le CCEs est un membre fondateur de la Fondation Sport pur. Cette année, la Fondation Sport pur a entrepris, grâce à une subvention de la Fondation Trillium, un projet visant à sensibiliser la collectivité autour du Sport pur et à mobiliser les dirigeants communautaires à s'engager dans le Sport pur. Deux animateurs communautaires-experts de l'Ontario basés en région convoquent des réunions, offrent des présentations et encouragent les communautés ontariennes à participer au Mouvement.

Le sondage Pour y croire

Le CCEs a collaboré avec la Fondation Sport pur à la tenue d'un sondage auprès des Canadiens sur les valeurs du Sport pur et en a diffusé les résultats en juillet 2005. Le rapport *Pour y croire* rend compte de l'évolution de mesures de référence de certains indicateurs clés, notamment de la perception qu'ont les Canadiens que certaines valeurs sont renforcées par le sport, et du rôle exercé par le sport dans la promotion de ces valeurs. Le premier de cette série de sondages a permis de constater que les Canadiens croient que le sport exerce une influence positive auprès des jeunes (90 %) et est généralement un moyen efficace pour renforcer les valeurs sociales. Les Canadiens établissent cependant une distinction entre le sport communautaire (90 %), le sport de niveau olympique (76 %) et le sport professionnel (45 %) pour l'influence positive exercée auprès des jeunes.

Prix sportif canadien

La Fondation Sport pur a été également l'hôte de la 33^e édition annuelle de la remise du Prix sportif canadien dans un endroit unique et de circonstance, le Centre de découvertes Olympic Spirit, à Toronto. L'événement ouvert au public a permis aux invités de connaître leurs disciplines olympiques préférées et de côtoyer plusieurs des athlètes favoris de l'équipe nationale. Alexandre Despatie et Cindy Klassen ont été respectivement couronnées athlète masculin et athlète féminin de l'année. Le Prix sportif canadien continuera d'accélérer le Mouvement Sport pur au cours des années à venir.

Stratégie Sport pur

Le CCEs appuie activement la Stratégie Sport pur, un projet national qui met en commun les politiques des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, qui veulent s'attaquer aux principaux enjeux liés à un sport basé sur l'éthique. La participation du CCEs à l'élaboration de la stratégie et la direction qu'il exerce au sein du Comité directeur (aux côtés d'organismes de sport canadiens de renoms) explique sa décision d'accueillir dans ses locaux le Secréariat de la Stratégie.

Milieus sécuritaires et accueillants

Un groupe de travail, réunissant des premiers leaders et des experts, a concentré ses efforts, sous la direction du Secréariat Sport pur, en vue de collaborer à l'initiative « Les milieux sécuritaires et accueillants », l'objectif étant d'assurer une direction et une capacité afin d'offrir une expérience sportive sécuritaire, accueillante et enrichissante à l'ensemble des participants. Ce groupe représente une renaissance du Regroupement des organismes contre le harcèlement et les abus dans le sport et un renouvellement des mesures visant à rendre le sport sécuritaire.

Dans ses efforts d'éducation, le CCEs travaille en étroite collaboration avec plusieurs partenaires, notamment, les organismes nationaux et provinciaux de sport et multisports, les centres nationaux d'entraînement, le Conseil des Jeux du Canada, le Sport interuniversitaire canadien (SIC), l'Association canadienne du sport collégial (ACSC), le football junior, les ligues de hockey junior et midjet AAA du Québec.

Afin de s'assurer que ces participants dispersés sur tout le territoire canadien reçoivent toute l'information nécessaire, les représentants du CCEs ont offert 60 séminaires d'éducation. Une série de six CD-Rom éducatifs a également remise à divers délégués, équipes et organismes de sport. Ces CD permettent aux entraîneurs, aux soigneurs, au personnel d'encadrement des athlètes et aux administrateurs de servir de ressources expertes auprès de leurs équipes.

L'éducation est un volet clé de la Politique pré-Jeux du CCEs. À l'approche des Jeux de la Francophonie au Niger, des Jeux olympiques et paralympiques en Italie, et des Jeux du Commonwealth en Australie, les athlètes ont été invités à participer à un projet-pilote de formation en ligne pararrainé par des icones du sport canadien, soit Catriona Le May Doan et Chantal Petitclerc. Cette présentation en ligne de 55 minutes a suscité des commentaires positifs de la part des athlètes. Ceux-ci seront pris en compte dans l'élaboration d'un outil destiné à un plus vaste auditoire, et qui sera lancé en novembre 2006.

Lors des Jeux d'été du Canada de Regina, le CCEs a inauguré son Programme de sensibilisation des athlètes et a livré des messages de promotion d'un sport basé sur l'éthique, à quelques 1 800 participants. À cette occasion, la majorité des athlètes en développement et leur personnel d'encadrement ont obtenu 80 % au Quiz sur le dopage de l'AMA. Ces excellents résultats démontrent sans conteste que les athlètes canadiens de ce niveau connaissent très bien leurs droits et leurs responsabilités.

Campagne de sensibilisation sur le cannabis

En janvier 2004, l'ajout du cannabis à la Liste des interdictions a entraîné une hausse des contrôles positifs parmi les athlètes canadiens. Grâce une subvention du Fonds des initiatives communautaires de la Stratégie antidrogue, le CCEs a entrepris un projet afin de mieux cerner l'approche à privilégier pour livrer aux athlètes canadiens des messages clairs de promotion de la santé concernant l'usage du cannabis. Le CCEs envisage de produire une trousse d'information sur le cannabis qui pourra servir à tous les sports et dans divers milieux.

Plusieurs organismes siègent sur le comité consultatif : le Conseil des Jeux du Canada, l'ACSC, le SIC, Football Canada, la GRC, l'ACSEPLD et ESTEEM. En mars 2006, des groupes de discussion réunissant de jeunes athlètes ont été tenus dans tout le pays.

Avis

Par la diffusion de onze avis au cours de l'année, le CCEs a émis des renseignements essentiels à l'intention de la communauté sportive canadienne. Ces avis ont porté, entre autres, sur les règlements de contrôle antidopage en vigueur lors des compétitions internationales (Jeux olympiques/paralympiques, Jeux du Commonwealth), sur la position du CCEs relativement aux suppléments alimentaires, sur les mises à jour apportées au Programme canadien antidopage et sur la Liste des interdictions de l'AMA 2006 ainsi que sur les mises en garde diffusées par Santé Canada.

Suppléments

En septembre 2005, le CCEs a participé au Symposium sur les suppléments alimentaires, organisé par l'AMA, à Leipzig, en Allemagne. Cette rencontre se voulait un suivi au Symposium international sur les suppléments alimentaires dans le sport, organisé conjointement par le CCEs, l'AMA et le Comité olympique canadien.

À l'issue du symposium de 2005, les participants ont reconnu l'urgence de trouver une solution aux violations involontaires aux règlements antidopage ainsi qu'aux risques potentiels que présente l'usage de suppléments alimentaires pour la santé des athlètes.

Le CCEs s'est engagé dans un partenariat avec NSF International, un organisme d'établissement de normes, sans but lucratif et basé aux États-Unis, en vue de trouver une solution pratique à ce problème.

NSF a lancé un nouveau programme de certification attestant que les produits portant le sceau Certified for Sport™ rencontrent des standards élevés d'analyse et sont exempts de substances interdites dans le sport. Le CCEs travaille avec NSF à l'instauration de ce programme au Canada.



Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques

Un athlète qui doit utiliser une substance interdite pour des raisons médicalement justifiées peut demander une Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT). Au cours de l'année, le CCEs a traité 1 890 demandes d'AUT abrégée, un processus accéléré visant des substances interdites couramment prescrites, telles que les glucocorticoïdes et les médicaments pour traiter l'asthme par inhalation. Le CCEs a également reçu 115 demandes d'AUT standard pour des substances telles que la prednisone et l'insuline. Au total, 58 d'entre elles ont été approuvées, 49 sont présentement à l'étude, et huit ont été rejetées. Le Comité d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques, présidé par le Dr Andrew Pipe, a statué sur chacune de ces demandes.



Sensibilisation des athlètes lors des Jeux du Canada à Regina



Gestion des contrôles de dopage par le CCEs lors des Xie Championnats du monde FINA à Montréal

Formation des agents de contrôle de dopage

En novembre 2005, le CCEs a tenu son atelier de certification des ACD à Ottawa. Les 45 ACD actifs ont : reçu la nouvelle édition du Manuel des ACD, assisté à des présentations sur les procédures de contrôle du dopage, et participé à des ateliers sur les meilleures méthodes de prélèvements des échantillons. Le prochain atelier de certification des ACD, qui se tient tous les deux ans, est prévu en novembre 2007.

Le CCEs a également tenu deux ateliers régionaux de formation des ACD en vue d'accroître le nombre d'ACD au pays. Sept nouveaux ACD ont été formés à Vancouver, en février, et sept autres à Ottawa, en mars. Ces ateliers ont permis d'augmenter l'effectif des ACD à Vancouver, Calgary, Saskatoon, London, Hamilton, Toronto, Ottawa, Fredericton et Halifax.

Le nouveau Comité consultatif des agents de contrôle de dopage, mis sur pied en avril 2006, est composé de huit membres représentant les diverses régions du pays. Ce comité servira dorénavant de lien entre tous les ACD sur le terrain et l'équipe antidopage du CCEs. Il favorisera un échange d'idées et la mise en commun des nouvelles et des questions entre le CCEs et les ACD.

Demandes de renseignements sur les substances

Les membres de la communauté sportive s'adressent fréquemment au CCEs pour obtenir un avis final sur certains produits et médicaments interdits dans le sport et figurant sur la Liste des interdictions de l'AMA. Cette année, le personnel du CCEs a reçu 1 307 demandes de renseignements par courriel ou par l'entremise de son Infoligne sans frais.

En novembre, le CCEs et son partenaire, UK Sport, ont annoncé le lancement de la Banque d'informations sur les substances (BIS). Ce service permet aux athlètes du Canada et du Royaume-Uni d'obtenir en tout temps des renseignements sur les drogues, médicaments et autres substances interdites dans le sport et inscrites sur la Liste des interdictions de l'AMA. Voir page 15 pour plus de renseignements.

Le CCEs a diffusé exclusivement sur son site Internet l'édition 2006 de son *Livret de classification des substances*. Cette ressource contient la liste des médicaments vendus au Canada et précise leur statut en regard de la Liste des interdictions de l'AMA. Le CCEs a également remis à 35 000 athlètes au pays la *Carte de référence sommaire sur les médicaments canadiens* en format de poche. Celle-ci traite des médicaments vendus au Canada pour traiter des maux courants et qui ne contiennent pas de substances interdites dans le sport.

Programme national		HC	EC	Total
Sport	EC	1235	962	2197
ACCSC : Badminton	0	6	0	6
ACCSC : Basketball	0	10	0	10
ACCSC : Football	39	11	50	100
ACCSC : Volleyball	0	10	10	20
Athlétisme	123	123	246	246
Aviron	81	69	150	150
Baseball	11	4	15	15
Basketball	12	0	12	12
Basketball en fauteuil roulant	0	4	4	4
Biatlon	8	0	8	8
Bobsleigh	41	21	62	62
Boccia	0	4	4	4
Boxe	15	7	22	22
Canoe / kayak	43	38	81	81
Curling	0	29	29	29
Curling en fauteuil roulant	5	0	5	5
Cyclisme	48	48	96	96
Dynamophilie	1	0	1	1
Equestre	2	14	16	16
Escrime	0	12	12	12
Football junior	29	16	45	45
Goalball	0	6	6	6
Gymnastique artistique	22	26	48	48
Gymnastique rythmique	0	16	16	16
Gymnastique-trempoline	1	6	7	7
Halérophilie	10	30	40	40
Handball	3	0	3	3
Hockey sur gazon	18	4	22	22
Hockey sur glace	91	0	91	91
Hockey sur luge	5	0	5	5
Judo	56	30	86	86
Karaté	0	7	7	7
Luge	17	7	24	24
Nage synchronisée	19	6	25	25
Nation	54	74	128	128
Patinage artistique	31	8	39	39
Patinage de vitesse	66	59	125	125
Pentathlon moderne	0	4	4	4
Plongeon	18	11	29	29
Racquetball	0	6	6	6
Ringuette	0	4	4	4
Rugby	18	8	26	26
Rugby en fauteuil roulant	3	4	7	7
Saut à ski	4	0	4	4
SIC : Athlétisme	0	8	8	8
SIC : Basketball	0	12	12	12
SIC : Cross-Country	0	4	4	4
SIC : Football	45	12	57	57
SIC : Hockey sur gazon	4	0	4	4
SIC : Hockey sur glace	22	12	34	34
SIC : Lutte	0	8	8	8
SIC : Natation	0	9	9	9
SIC : Rugby	0	4	4	4
SIC : Soccer	0	8	8	8
SIC : Volleyball	0	12	12	12
SIC acrobatique	35	13	48	48
Ski alpin	46	0	46	46
Ski de fond	24	0	24	24
Ski nautique	1	4	5	5
Soccer	23	0	23	23
Softball	12	0	12	12
Squash	1	10	11	11
Surf des neiges	24	6	30	30
Taekwondo	11	12	23	23
Tennis de table	1	8	9	9
Tir à l'arc	0	12	12	12
Triathlon	14	23	37	37
Volleyball	20	0	20	20
Water Polo	26	10	36	36
Wrestling	32	33	65	65

EC En compétition HC Hors compétition

Total 1235 962 2197

En vertu du Programme de localisation de l'athlète, tous les athlètes figurant dans le groupe cible enregistré (un groupe spécifique et cible d'athlètes canadiens de très haut niveau) doivent soumettre sur une base trimestrielle des renseignements sur leur localisation. Depuis le mois de décembre 2005, les athlètes peuvent soumettre ces renseignements en ligne au moyen du Système d'administration et de gestion antidopage (ADAMS) mis au point par l'AMA.

Programme de localisation de l'athlète

Athlète	Sexe	Sport	Violation	Sanction
Ennis, Jesse	M	Boxe	Ephédrine	2 ans d'inadmissibilité
Frans, Joe	M	Curling	Cocaine	2 ans d'inadmissibilité
McKay, Chris	M	Football junior	Refus	2 ans d'inadmissibilité
Robinson, Ainsley	M	Lutte	Cocaine	2 ans d'inadmissibilité
Sheppard, Chris	M	Cyclisme	FEPO	2 ans d'inadmissibilité
Théodore, José	M	Hockey sur glace	Finastéride	2 ans d'inadmissibilité
Zardo, Guillio	M	Bobsleigh	Refus	2 ans d'inadmissibilité
Non-divulgué	N/A	Equestre	Cannabis	Réprimande et avertissement
Non-divulgué	N/A	Football junior	Cannabis	Réprimande et avertissement
Non-divulgué	N/A	Patinage de vitesse	Cannabis	Réprimande et avertissement
Non-divulgué	N/A	Rugby en fauteuil roulant	Cannabis	Réprimande et avertissement
Non-divulgué	N/A	Taekwondo	Cannabis	Réprimande et avertissement
Non-divulgué	N/A	Water Polo	Cannabis	Réprimande et avertissement
Non-divulgué	N/A	Water Polo	Cannabis	Réprimande et avertissement

2005-2006 Violations aux règlements antidopage

Le CCES entretient des rapports privilégiés avec l'INRS-Institut Armand-Frappier, le laboratoire accrédité de l'AMA, situé à Montréal. L'INRS joue un rôle essentiel dans le Programme canadien antidopage en assurant divers services de recherche et d'analyse tout en aidant à répondre aux demandes de renseignements sur les substances et la gestion des résultats.

Un nouveau guide a l'intention des athlètes a été rédigé par David Lech, conseiller juridique au Centre pour le sport et la loi. Le guide, *Le résultat d'analyse est anormal? Comment dois-je réagir à la notification d'une présumée violation aux règlements antidopage* explique étape par étape le processus de gestion d'un résultat d'analyse anormal relevant du PCA.

Pour la première fois, le CCES a diffusé simultanément les statistiques annuelles de contrôle du dopage et le Registre des violations au PCA. Ce dernier constitue une liste des athlètes qui ne peuvent actuellement participer au sport en raison d'une violation aux règlements antidopage. Ce registre sera actualisé et rediffusé lors de la parution de chaque relevé statistique trimestriel.

Les sept autres violations restantes ont été pour consommation de cannabis et se sont soldées par des avertissements et réprimandes. Conformément à la nouvelle *Politique du CCES sur la divulgation publique de violations aux règlements antidopage*, le nom de ces athlètes n'a donc pas été rendu public.

Sur les 2 197 contrôles effectués dans le cadre du programme national, quatorze violations aux règlements antidopage ont été rapportées entre le 1^{er} avril 2005 et le 31 mars 2006. Sept athlètes se sont vu imposer une suspension de deux ans et retirer de façon permanente le droit à une aide financière fédérale. Les sports en cause sont l'Aviron, le curling, le football junior, la lutte, le cyclisme, le hockey et le bobsleigh.

Gestion des résultats

LEADERSHIP DANS L'EFFORT ANTIDOPAGE



Politique et Programme antidopage

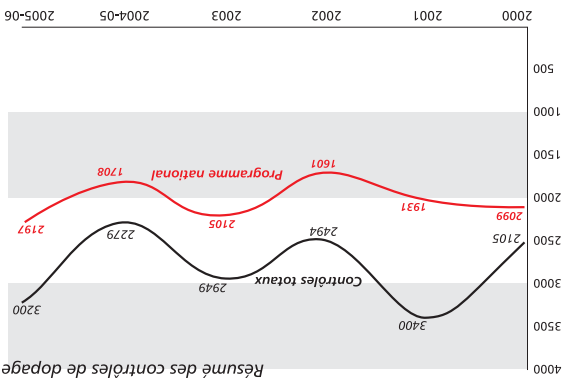
Au Canada, le Programme canadien antidopage (PCA), conforme au Code mondial antidopage et aux Standards internationaux, régit le programme national de contrôle du dopage.

Entre le 1^{er} avril 2005 et le 31 mars 2006, le CCEs a réalisé 3 232 contrôles de dopage, dont 2 635 auprès d'athlètes canadiens. Le programme national a donné lieu à un nombre record de 2 197 contrôles, soit une hausse de 29 % par rapport à

l'exercice antérieur.

En plus de son mandat national, le CCEs a effectué 655 contrôles lors de 42 compétitions internationales qui se sont tenues au Canada, notamment lors des Xie Championnats du monde FINA, à Montréal, aux Championnats panaméricain junior d'athlétisme, à Windsor, aux Championnats du monde

junior de l'IJHF, à Vancouver, et pendant les Championnats du monde de patinage artistique et de patinage de vitesse de l'ISU, à Calgary.



Le CCEs a également réalisé 219 contrôles pour l'Agence mondiale antidopage (AMA) et 28 contrôles au nom d'autres agences antidopage et fédérations internationales. Le CCEs s'est également acquitté de contrôles en vertu d'accords réciproques avec l'agence antidopage des États-Unis (USADA) et celle de l'Australie (ASADA).

De plus, 133 contrôles contre rémunération ont été réalisés à la demande de d'autres organismes. À ce chapitre, il convient de souligner le succès du partenariat entre le CCEs et la Ligue de développement du hockey midjet AAA du Québec et la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Ceux-ci se sont traduits par la tenue de séminaires d'éducation et par 60 contrôles rémunérés pour ces organismes.

La Politique pré-jeux du CCEs, un programme visant à sensibiliser les athlètes aux contrôles antidopage à l'approche de grandes compétitions internationales, a tenu le CCEs fort occupé cette année. Les athlètes qui ont participé aux Jeux de la Francophonie au Niger, aux Jeux olympiques et paralympiques en Italie, et aux Jeux du Commonwealth en Australie, ont eu droit à des séminaires d'éducation et ont fait l'objet de contrôles ciblés. Environ 90 % des membres des équipes olympique et paralympique canadiennes ont bénéficié de ce programme.

La version 4.0 du PCA, entrée en vigueur le 15 novembre 2005, clarifie certaines dispositions et comporte des renvois et liens à des lignes directrices détaillées. Les *Lignes directrices sur les contrôles en compétition pré-établis* facilitent la coordination des contrôles en compétition entre le CCEs et les organismes de sport. Les *Lignes directrices sur le Programme de localisation des athlètes* énoncent les exigences du programme ainsi que les rôles et responsabilités des athlètes, des organismes de sport, des agents de contrôle de dopage (ACD) et du CCEs.

Le Canadien Adam Wong remporte l'or pour sa routine au sol lors des XVIII^e Jeux du Commonwealth, 20 mars 2006. CP (Adrian Wylie)

Titulaire de la Chaire Jarlowsky sur la gestion dans le secteur public de la Faculté des sciences sociales, en partenariat avec l'École de gestion, à l'Université d'Ottawa Vice-président exécutif et directeur de l'exploitation auprès de EKOS Research Associates Inc., depuis 2003-2004 Commissaire à temps partiel de la Commission de la fonction publique du Canada, 2003-2010 Professeur auxiliaire en politique et gestion publiques, Université d'Ottawa Président du Forum des politiques publiques, 1996-2003 Secrétaire adjoint pour le Cabinet pour l'appareil gouvernemental et examen des programmes du Bureau du Conseil privé, 1994 Responsable du processus de transition pour le nouveau gouvernement en 1993 et 1997 Auteur et co-auteur de nombreuses publications y compris *La prestation de rechange : Pour une gouvernance partagée au Canada et The Vertical Solitude: Managing in the Public Service* Doyen de l'École de gestion de l'Université d'Ottawa, 1988-1992 Prix de mention de service public, par l'Association des exécutifs professionnels de la Fonction publique du Canada (APEX), 2003



David Zussman, Ph. D.

Associé principal du bureau de Montréal de Borden Ladner Gervais où il est le coordonnateur régional du groupe Méthodes alternatives de résolution de conflits Ancien juge en chef adjoint et juge en chef de la Cour supérieure du Québec de 1983 à 1996 Membre du Barreau de Montréal, de l'Association du Barreau canadien et de l'Association du Barreau international et de sa division sur l'arbitrage et la médiation Gouverneur émérite de la Fondation du Barreau du Québec Membre fondateur, ancien vice-président et président de l'Association canadienne des juges des cours supérieures de 1979 à 1983 Membre d'ADR Chambers et du Centre canadien d'arbitrage commercial Médiateur accrédité de la Cour supérieure et membre de la International Academy of Mediators Membre de la Commission royale d'enquête sur l'affaire Donald Marshall, Jr, à Halifax et Sydney, N.E. de 1987 à 1990 Président de la Commission d'enquête du Québec sur la Sûreté du Québec de 1996 à 1998 Prix d'excellence de l'Institut canadien pour la résolution des conflits, 1998 Membre de l'Ordre du Canada



L'honorable Lawrence A. Poitras, C.M., c.r.

Président, directeur général, et secrétaire-trésorier du CCEs Joue un rôle de premier plan dans la direction des activités du CCEs, notamment l'administration du Programme canadien de contrôle antidopage et collabore avec les gouvernements et diverses organisations sportives à l'élaboration d'une stratégie canadienne sur l'éthique dans le sport Président, Association des organisations nationales antidopage (AONA) Président, Fondation Sport pur Ancien directeur de l'éducation, des communications, et de l'exploitation du CCEs Ancien vice-président régional chez In-Touch Survey Systems Inc. Titulaire d'une maîtrise en administration de la santé de l'Université d'Ottawa Ancien chef de la division des programmes de renoncement au tabagisme de Santé Canada, où il s'est occupé de la direction et de la gestion des stratégies de réduction du tabagisme Possède de vastes connaissances et une expertise considérable dans le développement et la mise en œuvre de campagnes d'information publique, d'éducation et de changement social en matière de santé et de société



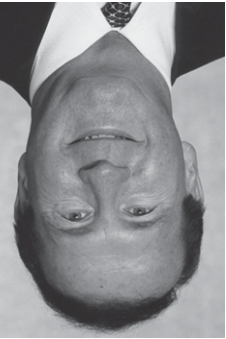
Paul Melia

Nominations au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration du CCEs est formé de Canadiens reconnus dans divers milieux et qui possèdent l'expertise requise afin d'assurer une saine gestion du CCEs. Le CCEs invite les personnes intéressées à s'impliquer au sein de l'organisation, à titre de bénévole, à soumettre leur candidature. Si vous connaissez une personne qui pourrait contribuer au CCEs en ce sens, veuillez proposer sa candidature par courriel à nominations@cces.ca.

Comités du CCEs

Le CCEs bénéficie de l'expertise et de l'expérience inestimables de nombreuses personnes qui siègent aux comités de l'organisation de façon désintéressée, dont les membres du Comité de révision des enjeux éthiques, du Comité pour l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques et du Comité de révision antidopage.



Gordon I. Kirke, c.r.

Avocat au sein du cabinet Goodman and Carr, SRL, distingué dans les domaines du droit du divertissement et du sport

Professeur de droit du sport et du divertissement à Osgoode Hall Law School, à l'Université York et à l'Université de Toronto

Premier Canadien à devenir directeur de l'organisme américain Sports Lawyers Association

Directeur de Tennis Canada et président de la Campagne : Le tennis est important

Auteur du rapport *Joueurs avant tout*, qui traitait des abus sexuels et du harcèlement au hockey

Directeur de la Fondation Sheldon Kennedy, Ontario Special Olympics Foundation, de la Fondation de l'aide à l'enfance, de la Cape Town, Afrique du Sud « en guise de gratitude pour sa contribution remarquable au développement mondial de Sport pour tous » (Vie active), 2001



Russ Kisby

Consultant indépendant sur la promotion de la santé, Kisby et Collègues

Ancien président de ParticipACTION, 1978-2001

Président national sortant de l'Association canadienne pour la santé, l'éducation physique, le loisir et la danse (ACSEPLD)

Ancien membre de l'exécutif du Conseil d'administration de l'Association Trim and Fitness International Sport for All

Ancien membre du Conseil d'administration national de l'Institut national de la nutrition au Canada, 1999-2002

A reçu la Médaille commémorative du 125^e anniversaire de la Confédération du Canada, 1992

Prix Pionnier du Sport pour tous présenté à Cape Town, Afrique du Sud « en guise de gratitude pour sa contribution remarquable au développement mondial de Sport pour tous » (Vie active), 2001



Pierre Harvey

Ingenieur mécanique et consultant auprès de l'industrie de l'équipement sportif et de l'orthopédie

Analyste pour le ski de fond à Radio-Canada pendant les trois éditions des Jeux olympiques d'hiver des années 1990

Membre de l'équipe nationale de cyclisme lors des Jeux olympiques de Montréal en 1976

S'est hissé parmi les meilleurs résultats canadiens aux Jeux olympiques et en Coupe du monde de ski de fond durant les années 1980, gagnant de trois compétitions en Coupe du monde

Fondateur de la course de vélo de montagne très populaire baptisée le RAID Pierre Harvey

Membre de l'Ordre du Canada

Membre du Panthéon des sports du Québec

Membre du Temple de la renommée du cyclisme québécois

Intronisé au Temple de la renommée olympique du Canada en 2006



L'honorable Charles L. Dubin, Conseiller honoraire

Conseille juridique chez Torys LLP

Nommé conseil de la Reine en 1950, à l'époque la plus jeune personne du Commonwealth à avoir droit à de tels honneurs

Nommé à la Cour d'appel de l'Ontario, 1973

Juge en chef de l'Ontario, 1990-1996

Commissaire de la Commission d'enquête sur le recours aux drogues et aux pratiques interdites pour améliorer la performance athlétique, 1988

Chef de l'Enquête sur les pratiques et procédures de l'Hospital for Sick Children, 1983

Commissaire royal sur l'Enquête sur la sécurité aérienne au Canada, 1979

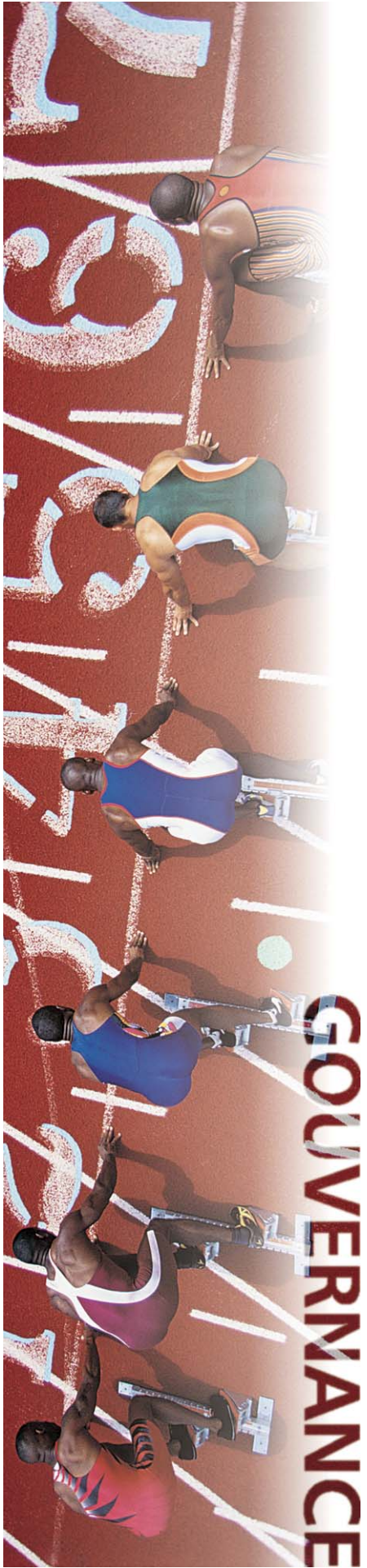
Officier de l'Ordre du Canada

Membre de l'Ordre de l'Ontario

Récipiendaire du Prix Ramon John Hnatyshyn du droit, 1998

Commissaire en éthique du Comité de candidature de Toronto pour les Jeux olympiques de 2008

Conseiller en éthique de la corporation chargée d'étudier la revitalisation du secteur riverain de Toronto



Roger Jackson, OC, PhD, DSC, President



Directeur général, À nous le podium 2010
 Professeur émérite à la faculté de kinésiologie de l'Université de Calgary
 Représentant du Canada lors de trois Jeux olympiques d'été, en commençant par les Jeux de Tokyo (1964) où il a remporté la médaille d'or à l'aviron (aviron à deux sans barreur)
 Directeur fondateur du Centre de médecine sportive de l'Université de Calgary
 Ancien directeur de Sport Canada
 Ancien doyen de la faculté d'éducation physique de l'Université de Calgary
 Ancien président de l'Association olympique canadienne
 Officier de l'Ordre du Canada
 Membre du Temple de la renommée du sport canadien

Dr. Louise Walker, Vice-présidente



Codirectrice du Centre de médecine sportive d'Ottawa
 Chargée de cours en médecine clinique à la Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa
 Coordinatrice des programmes de bourses au Département de médecine familiale de l'Université d'Ottawa
 Obtenu son doctorat en médecine à l'Université de Toronto en 1977 (la meilleure étudiante de sa promotion)
 Intronisée au Temple de la renommée sportive de l'Université de Toronto en 1993
 Médecin auprès de l'équipe nationale féminine de hockey
 Pratique la médecine sportive depuis 1981
 Championne canadienne de saut en hauteur en 1973
 Participé aux Jeux olympiques de 1972 et de 1976
 Médaille d'argent aux Jeux du Commonwealth de 1974
 Membre (et ancienne présidente) de l'Académie canadienne de médecine sportive
 Ancienne membre du conseil d'administration du Conseil canadien de la médecine sportive

Dr. Andrew Pipe, Président émérite et Conseiller en sciences médicales



Directeur du Centre de prévention et de réadaptation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa
 Professeur en médecine à l'Université d'Ottawa
 Ancien Président du conseil d'administration du Centre canadien pour l'éthique dans le sport, 1990-2003
 Médecin en chef de l'équipe olympique canadienne aux Jeux olympiques de l'été 1992 à Barcelone et aux Jeux panaméricains 1987
 Président sortant de l'Académie canadienne de médecine sportive
 Président, Jeux du Commonwealth Canada
 Premier Canadien à recevoir le prix décerné par le Comité international olympique pour les services rendus dans le domaine de la médecine sportive
 Membre de l'Ordre du Canada et du Temple de la renommée olympique du Canada
 Rédacteur adjoint du *Clinical Journal of Sport Medicine*

l'objectif de l'AONA, qui est de mettre en place un réseau d'organisations nationales antidopage en mesure d'assurer des services d'antidopage professionnels et fiables à la communauté sportive internationale.

La Stratégie Sport pur est une initiative canadienne destinée à instaurer un sport basé sur l'éthique dans toutes les communautés au pays. Sport pur est le mouvement qui met en valeur le sport communautaire que nous voulons tous. Au cours de l'année, le CCEs a joué de un rôle essentiel dans l'essor de ce mouvement, et ce de plusieurs façons. Notre participation au sein du Comité olympique canadien et de représentants d'organismes nationaux de sport, a aidé à paver la voie au succès de la Stratégie Sport pur. Durant l'année, au pays, 50 localités ont joint les rangs des communautés Sport pur.

Ces activités et autres initiatives décrites dans ce rapport annuel attestent du travail diligent de notre personnel dévoué. Nos réalisations remarquables au cours de l'année sont sans conteste le fruit de l'engagement de notre personnel envers l'éthique dans le sport et de son professionnalisme exceptionnel. En votre nom, je le remercie des innombrables heures consacrées à assainir le sport et de l'enthousiasme et du dynamisme avec lesquels il s'acquitte de leur travail quotidien.

Nous sommes aussi grandement redevables auprès de notre remarquable Conseil d'administration. Le CCEs a la chance de pouvoir compter sur un groupe de gens aussi talentueux et généreux de leur temps qui assure un leadership visionnaire et qui guide sagement nos activités.

Enfin, le CCEs remercie spécialement Sport Canada et Patrimoine canadien, qui lui assurent son principal soutien financier. L'engagement du gouvernement envers un sport éthique et sans dopage est fermement ancré dans la Loi sur l'activité physique et le sport et la Politique canadienne contre le dopage dans le sport. Nous sommes reconnaissants au ministère du Patrimoine canadien d'avoir fait en sorte que cet engagement se traduise par un soutien concret au CCEs.

Roger Jackson

Roger Jackson, Ph. D.
Président du conseil d'administration

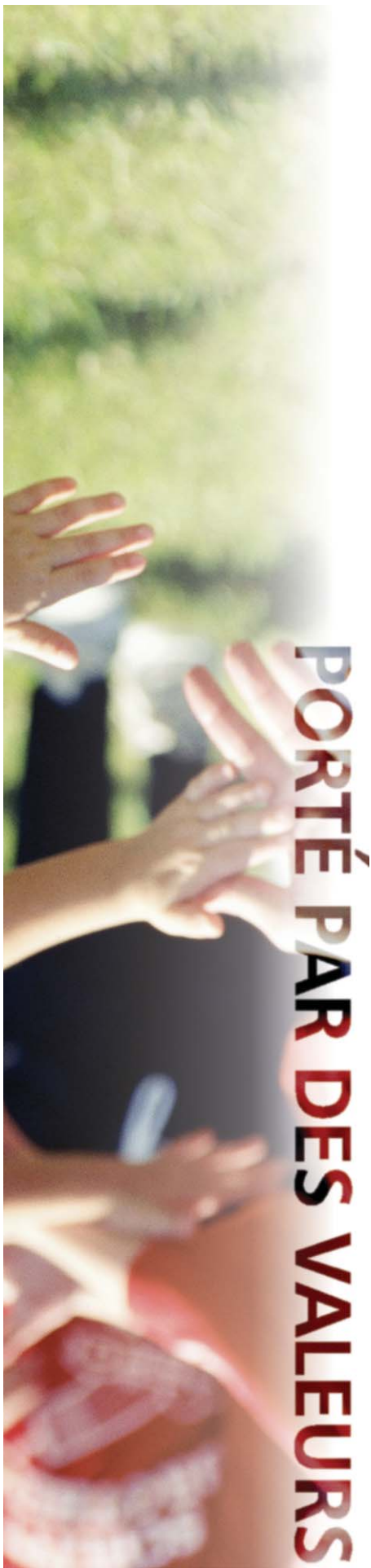
Paul Mella

Paul Mella
Président et directeur général



Personnel et conseil d'administration du CCEs (g-d):

En arrière : Doug MacQuarrie, Gary Lavardure, Jeremy Luke, Florence Ferrault, Jocelyn East, Louise Walker, Rosemary Pittfield, Roger Jackson, Stephanie Hoek, Rosemary Foerster, Karri Dawson, Natasha Danschinko, Matthew Koop, Bryan Merritt, Angela Allaire, Stuart Kemp, Caitlin Jenkins, Adrian Roberts, Jennifer Fraser, Paul Mella, Billy Gannon, Gordon Kirke, Françoise Baylis, Cori McPhail
En avant : Daniel Bourdeau, Elizabeth Hindle, Susan Aubry, Karine Henne, Courtney Miller, Christina Parsons, Dan-Thanh (Sonia) Tran, Carlyne Huber, Anne Brown

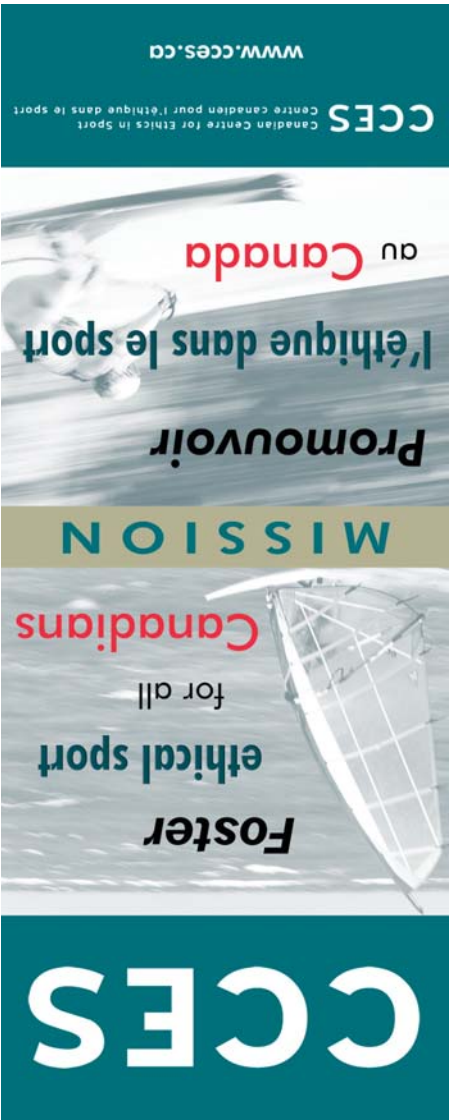


Message pour les partenaires

En 2002, un sondage avait permis au CCES de constater que le sport pratiqué dans nos communautés n'était pas nécessairement le sport auquel les Canadiens aspiraient. Un nouveau sondage mené l'an dernier est venu confirmer que la population canadienne souhaite voir le sport, un bien public au même titre que l'éducation et la santé, réaliser pleinement son potentiel et contribuer comme il se doit à l'épanouissement des participants et au renforcement de nos communautés.

La mission du CCES est de promouvoir l'éthique dans le sport au Canada. Puisque l'éthique dans le sport est une responsabilité collective, il est important et nécessaire qu'un organisme national oriente et encourage le sport canadien dans une direction basée sur l'éthique. Ce rapport annuel décrit les diverses initiatives auxquelles nous participons afin de s'assurer que le sport soit fidèle à son potentiel. De la gestion du Programme canadien antidopage à son apport à la Stratégie Sport pur, le CCES entend offrir à la communauté sportive canadienne des services de la plus grande qualité ainsi que des avis les plus objectifs sur toutes les questions qui concernent l'éthique dans le sport. Nous sommes donc très fiers d'avoir obtenu en mars 2006 l'accréditation ISO 9001:2000 pour notre système de qualité et d'avoir réussi haut la main l'audit de l'Office des normes générales du Canada. Dans le cadre de la gestion du Programme canadien antidopage, nous avons effectué un nombre record de 2 197 contrôles et aide à préparer nos athlètes en vue de quatre grandes manifestations sportives internationales. Grâce à notre Politique pré-jeux, un programme d'éducation et de contrôles ciblés, les athlètes canadiens ont été mieux informés de leurs responsabilités et de leurs droits à l'égard de antidopage. Ils voient ainsi leur droit à une compétition équitable être mieux protégé.

Au nom des athlètes canadiens, nous avons poursuivi des activités sur la scène internationale, avant tout pour défendre leur droit de participer à un sport propre, sécuritaire et équitable partout dans le monde. Dans ce but, le CCES continue à exercer un leadership au sein de l'Association des organisations nationales antidopage (AONA) (dirigée par le président du CCES), et à fournir une expertise sur divers dossiers d'antidopage auprès de l'Agence mondiale antidopage, de l'Entente internationale antidopage et du Conseil de l'Europe. Grâce à nos ateliers de certification des agents de contrôle de dopage (ACD), nous avons formé l'an dernier des ACD dans les Caraïbes et en Afrique. Nous avons ainsi contribué à l'atteinte de



CCES
Canadian Centre for Ethics in Sport
Centre canadien pour l'éthique dans le sport
www.cces.ca

Sur la scène internationale

Le personnel du CCEs a occupé d'importantes fonctions lors des Jeux majeurs à l'étranger. Le CCEs a été :

- 1) présent pour la gestion des contrôles de dopage et la formation des agents de contrôle de dopage (ACD) lors des Jeux de la Francophonie, au Niger; 2) délégué aux Jeux olympiques de Turin en tant qu'observateur du Comité organisateur des Jeux olympiques et paralympiques de 2010 à Vancouver (COVAN); 3) un participant au programme des Observateurs indépendants de l'AMA lors des Jeux paralympiques de Turin; et 4) membre de l'équipe de contrôle antidopage des Jeux du Commonwealth à Melbourne.

La Politique pré-Jeux du CCEs

La Politique pré-Jeux a du CCEs a été en vigueur durant la majeure partie de l'année en raison de la présentation des Jeux de la Francophonie et du Commonwealth, de même que des Jeux olympiques et paralympiques. Cette politique est éducative et effectue des contrôles antidopage ciblés. Elle vise à sensibiliser les athlètes sélectionnés en vue de ces Jeux majeurs.

Apprentissage en ligne

Consent de l'importance de l'éducation dans l'effort antidopage, le CCEs a développé un projet-pilote d'apprentissage en ligne qui a été offert aux athlètes sélectionnés en vue des quatre Jeux majeurs. Le CCEs planifie présentement un programme d'apprentissage en ligne permanent dont le lancement est prévu en novembre 2006.

Corpsense

La Fondation Trillium de l'Ontario a continué à subventionner le programme Corpsense, qui vise à promouvoir et à fournir des renseignements sur une image corporelle positive et à prévenir ainsi les troubles de l'alimentation chez les jeunes sportifs. Six organismes

sportifs de l'Ontario participent à ce programme.

Formation des ACD

La mise en œuvre des procédures ISO de prélèvement des échantillons du CCEs relève d'environ 60 ACD certifiés. Un atelier complet de certification des ACD a été offert à Ottawa, à l'automne 2005, en vue de mettre les ACD à jour sur ces procédures. L'expertise du CCEs dans ce domaine a de nouveau été reconnue à l'échelle internationale lorsque d'autres organismes ont fait appel à ses services pour former des ACD. En novembre 2005, le personnel du CCEs a formé au Niger, dix médecins locaux pour agir en tant qu'ACD avant les Jeux de la Francophonie. Par la suite, une délégation du CCEs s'est rendue à la Grenade en février pour former des ACD pour l'organisation régionale antidopage (ORAD) des Caraïbes.

Fier membre du

Mouvement Sport pur

L'engagement dynamique du CCEs et son soutien envers le Mouvement Sport pur continue à produire des résultats. Grâce aux efforts du CCEs, des écoles, des communautés, des organismes et des personnes ont pu déclarer leur allégeance au mouvement en ligne. Une Trousse d'action communautaire, élaborée et diffusée par le CCEs, a inspiré les nouveaux adhérents au mouvement à promouvoir le Sport pur.

Commandite de Bell Canada

Pour la deuxième année consécutive, Bell a appuyé les efforts du CCEs au sein du Mouvement Sport pur : en souscrivant de nouveau 1 million de dollars au fonds du sport communautaire administré par le CCEs; en appuyant financièrement un fonds des bénévoles destiné aux employés de Bell; ainsi qu'en soutenant le Prix communautaire Sport pur de Bell. L'an dernier, 152 subventions ont été octroyées à des regroupements de sport communautaires.

Table de matières

Faits saillants	!
Porté par des valeurs	2
Gouvernance	4
Leadership dans l'effort antidopage	7
Leadership dans le sport communautaire	11
Leadership international	14
Rapport du vérificateur	17

significatif.

Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCEs) est un organisme indépendant, national et sans but lucratif. Notre mission est la promotion de l'éthique dans le sport au Canada.

Le CCEs remercie Sport Canada et le ministère du Patrimoine canadien de leur engagement envers l'éthique dans le sport. Leur leadership sur la scène internationale et leur soutien financier au CCEs ont un impact très

Pour plus de renseignements sur le CCEs, communiquez avec nous :

Téléphone : +1 613 521 3340

Télécopieur : +1 613 521 3134

Courriel : info@cces.ca

Site Internet : www.cces.ca